

Communiqué de presse – 15 décembre 2010

L'exposition éphémère du Musée de la Contrefaçon

« Gare aux faux jouets dans la hotte du père Noël ! »

Vient d'être inaugurée par

Bruno Bérard, président de la Fédération française des industries Jouet Puériculture (FJP)
Bernard Brochand, président du Comité National Anti-Contrefaçon (CNAC) et
Christian Peugeot, président de l'Union des Fabricants (UNIFAB)

Le Musée de la Contrefaçon de l'Union des Fabricants (Unifab) présente, à partir d'aujourd'hui, son espace éphémère à l'occasion des fêtes de Noël, « Gare aux faux jouets dans la hotte du père Noël ! », consacré aux contrefaçons dans le secteur jouet puériculture. Son objectif est d'informer et de sensibiliser le grand public, notamment les parents, aux risques auxquels ils exposent leurs enfants en achetant, souvent malgré eux, des contrefaçons. Poupées, poussettes, trotteurs, jeux de construction, peluches, figurines, jeux vidéos et accessoires, parfums pour enfant ... chaque visiteur peut constater l'étendue des copies de jouets que l'on trouve sur le marché sans garantie, ni service après vente, dont la présentation générale, souvent très ressemblante au jouet original, favorise la tromperie du consommateur.

En France le marché du jouet a atteint 2.95 milliards d'euros en 2009. En croissance de 3% dans un contexte économique délicat, il attire naturellement les convoitises des contrefacteurs, ainsi 12 % des contrefaçons saisies par la douane en Europe étaient des jouets, avec une part belle faite aux jeux vidéo en tête.

Un danger pour cette industrie qui s'efforce de faire le bonheur des plus jeunes : Internet, qui met la contrefaçon à portée de clics. Voilà pourquoi **la FJP s'engage aujourd'hui en signant la « Charte de lutte contre la Contrefaçon sur Internet » du CNAC dont Bernard Brochand et le Professeur Sirinelli sont les initiateurs et désormais aussi les ambassadeurs.**

« Si l'essor du e-commerce ne peut que nous réjouir, il doit s'accompagner de garanties pérennes apportées par les marques, les plateformes et sites de vente en ligne, d'une vigilance des autorités mais aussi du consommateur. La charte que de nombreuses marques et deux plateformes ont d'ores et déjà signé y répond aujourd'hui. Notre objectif en 2011 est que de nouveaux partenaires y souscrivent : plateformes de vente, services bancaires, entreprises de fret postal et bien sûr associations de défense des consommateurs. » déclare Bernard Brochand, président du CNAC

« A l'occasion des achats de Noël je recommande la plus grande vigilance sur le lieu de vente des jouets, sur le prix, sur l'emballage, les étiquettes ... pour préserver la préoccupation première des industriels qui fabriquent les jouets du père Noël : la sécurité des enfants ! » déclare Christian Peugeot, Président de l'Union des Fabricants.

L'exposition est organisée en partenariat avec la FJP, le TIE (Toy Industries of Europe), le CNAC, et les entreprises adhérentes de l'UNIFAB.

Informations pratiques

Le Musée de la contrefaçon accueille le public du mardi au dimanche de 14h00 à 17h30.

(4 euros, 3 euros pour les groupes sur réservation et 35 euros la conférence, gratuit pour les - 12 ans)

Adresse : 16 rue de la Faisanderie – 75116 Paris - 01 56 26 14 00 – www.unifab.com

Contact presse Delphine Sarfati-Sobreira – ds@unifab.com - 01 56 26 14 14 / 06 16 41 48 85